Gaichel

Eischen

4.30 ha

3.00 ha

5.70 ha

15.00

LEGENDE

- Zone périphérique (secteur d'habitation à faible densité) (art.2.3) 2 niveaux isol.jum.au max. en bande de 3 unités
- Zone centrale (secteur mixte à densité moyenne) (art.2.4) 3 niveaux
- Eglise et cimetière
- Zone verte (zone non aedificandi) (art.7)
- E C — Complexe scolaire et culturel — E = Ecoles (primaire et gardienne) C = Bâtiments culturels
- Sport (terrains de football)
- P — Parking
- A — Centre Administratif
- Zone d'aménagement différé (art.5)
- Zone d'extension immédiate (zone périphérique-secteur d'habitation à faible densité) (art.2.3) 2 niveaux isol.jum. au max. en bande de 3 unités
- Zone artisanale

Vu et approuvé définitivement
Eschen, le 06 juillet 1984
Pr. Le Conseil Communal,
Le Secrétaire, Le Bourgmestre,

N

LOCALITE: **EISCHEN**

B.L.E.T. BUREAU LUXEMBOURGOIS D'ETUDES TECHNIQUES STEINFORT TÉL 3 93 90

CLIENT ADMINISTRATION COMMUNALE DE HOBSCHEID

OBJET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DETAIL ZONING ET DEVELOPPEMENT — ECHELLE 1:2500

MODIFICATIONS — DATE

PLAN 78-02-14

DESSINÉ PAR — LE 15-12-79

VERIFIÉ PAR — LE 17 09 82